

Protocole de la 33^e assemblée générale de la SSSH, 2017

Stéphane Mayor, Secrétaire

Lieu: Palais des Congrès – Bienne,

Date: Mercredi 21 juin 2017

Début: de 17h22 – 17h53

1. A 17h22, l'assemblée générale est déclarée ouverte par Frédy Cavin, Président. Les membres et les représentants des entreprises présentes, de même que l'équipe de traduction sont salués.
2. Les scrutateurs sont désignés: Besim Zumeri et Leonard Monelletta
Nombre de bulletin de vote délivré: 52
3. L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité (52 voix).
4. Le Procès-verbal 2016 (FORUM n° 2/2016, page 20) est accepté à l'unanimité.
- 5.1 Le rapport annuel 2016 du Président a été envoyé avec la convocation à la l'assemblée générale. Il n'y a pas de questions, il est approuvé à l'unanimité.
- 5.2 Raymond Jourdain présente les comptes centraux 2016 qui présente une perte de CHF 6'575.17. Aucune question n'est posée.

5.3 Frédy Cavin donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes.

5.4 Les comptes centraux 2016 sont approuvés à l'unanimité et l'assemblée donne décharge à l'unanimité au comité central et aux vérificateurs des comptes. Au nom de toute la société, Frédy Cavin remercie Raymond Jourdain pour le travail fourni.

6.1 La fixation de la cotisation des membres passifs à CHF 300.00 est acceptée à l'unanimité.

6.2 L'assemblée délègue la révision des comptes de la société pour 2017 à la société OPES à l'unanimité.

6.3 L'assemblée accepte à l'unanimité le versement de CHF 40'000.00 à Careum pour le financement des supports de cours pour la nouvelle profession en plus des CHF 80'000.- que paieront chaque section.

6.4 Le budget 2017 présente une perte de CHF 41'630.00. Il est accepté à l'unanimité.

7. Les objectifs pour l'année 2017 sont expliqués par le président (voir son rapport annuel).

8. Aucune proposition individuelle n'a été envoyée.

9. Divers

9.1 Frédy Cavin et Esther Michaud présentent les activités de leurs sections, les activités sont visibles sur le site de la SGSV/SSSH/SSSO – Agenda www.sssh.ch

9.2 Un abonnement aux normes « Stérilisation » de la SNV a été négocié pour nos membres. Cet abonnement est disponible sur le site Web de la SNV.

9.3 Frédy Cavin demande aux industriels de lui fournir un maximum de photos « exemptes des droits d'auteurs » pour les insérer dans les supports de cours de la nouvelle profession.

L'assemblée générale est levée à 17h53 |